



Jusqu'où ira l'obligation de nuire pour s'assurer un revenu ?

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1998 à 2009 - Année 2006 - N° 1068 - août-septembre 2006 -

Date de mise en ligne : samedi 5 août 2006

Description :

Jean Mathieu dénonce cette obligation qui durera jusqu'à l'abolition du salariat.

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Jusqu'où ira l'obligation de nuire pour s'assurer un revenu ?

L'insoutenable croissance du gaspillage productiviste est inhérente à un mode d'acquisition des revenus qui repose sur l'obligation permanente de vendre quelque chose.

Vendre son aptitude au travail, ou le produit de ce travail, il en va du salaire des uns, du profit des autres, et de l'indispensable rentrée d'argent qui permet à chacun de pourvoir à ses besoins.

Ainsi en arrive-t-on, au delà de toute raison et de toute morale, à l'obligation grandissante de produire et vendre du superflu pour acheter le nécessaire ou ne pas perdre l'indispensable.

Dans cet engrenage, le moindre gadget est un gage de survie, prostituer ses enfants un ultime moyen de nourrir la famille, et le jeu concurrentiel des engins de mort l'apothéose du PIB.

Le maintien, ad vitam aeternam, de cette montée en nuisance s'avérant aussi catastrophique pour la planète Terre que désastreux pour l'équilibre mental de la société, peut-on espérer ramener à la raison ceux qui s'acharnent à la prolonger et attendre des autres l'indispensable effort d'imagination qui permettrait d'en sortir ?

Économie de marché ?

Peut-être, mais dans une société où l'abolition du marché du travail, pernicieux prolongement du marché des esclaves, aura fait place au salutaire partage du travail.

Ce partage est obligé pour que cesse la nécessité de devoir se vendre jusqu'à ne plus pouvoir répondre de ce que l'on fait.